

## ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE VENEREOLOGIE

Comité de rédaction Rédacteur en chef :

G. Lorette

Rédacteur en chef adjoint :

B. Crickx

Secrétaire de rédaction :

J.-C. Guillaume, S. Aractingi, Ph. Beaulieu, J.-M. Bonnetblanc, J.-Ph. Lacour, F. Prigent, J. Revuz

Conseil scientifique

J.-J. Bonerandi (Marseille), E. Bonifazi (Bari), F. Camacho (Séville), G. Campbell (Brasilia), A. Claudy (Lyon), C. Frances (Paris), A. Griffiths (Londres), E. Grosshans (Strasbourg), G. Guillet (Poitiers), E. Haneke (Oslo), R. Happle (Marburg), H. Kerl (Graz), J.-M. Lachapelle (Bruxelles), R. Laurent (Besançon), D. Leroy (Caen), A. Mahé (Dakar), J.-P. Ortonne (Nice), R.-G. Panizzon (Lausanne), A.-M. Pierini (Buenos-Aires), A.-A. Ramelet (Lausanne), J.-H. Saurat (Genève), O. Tellechea (Coimbra), V. Voigtlander (Mannheim), D. Wilkinson (High Wycombe), R.-K. Winkelmann (Scottsdale).

Secrétaire des Annales de Dermatologie

V. Lagoutte

Société Française de Dermatologie

Hôpital Tarnier

89, rue d'Assas

75006 Paris (France)

Tel : 33 (0)1 43 27 01 56

Fax : 33 (0)1 43 27 01 86

Internet : [www.sfdermato.org](http://www.sfdermato.org)

ÉDITION

MASSON

120, boulevard Saint-Germain

75280 Paris Cedex 06

Tél : 01 40 46 62 00

Fax : 01 40 46 62 01

ASSISTANTE ÉDITORIALE

Dominique Connart

Tél : 01 40 46 62 05

Fax : 01 40 46 62 01

E-mail : [d.connart@masson.fr](mailto:d.connart@masson.fr)

## RÉGIE PUBLICITAIRE

Frédérique Baudoin

Tél : 01 40 46 62 33

Fax : 01 40 46 62 21

## ABONNEMENTS

Service Abonnements

Editions MASSON

120, boulevard Saint-Germain

75272 Paris Cedex 06

Tél. : (33) 01 40 46 62 20

Fax : (33) 01 40 46 62 19

E-mail : [infos@masson.fr](mailto:infos@masson.fr)

## POUR S'ABONNER

L'abonnement à la revue permet un accès gratuit à la version en ligne [www.e2med.com/ad](http://www.e2med.com/ad)

Les membres de la SFD et de l'ADF bénéficient de conditions préférentielles d'abonnement, se renseigner auprès d'elles.

Les abonnements sont mis en service dans un délai maximum de 4 semaines après réception de la commande et du règlement. Ils partent du premier numéro de l'année. Les réclamations pour les numéros non reçus doivent parvenir dans un délai maximum de six mois. Les numéros séparés de l'année et volumes antérieurs (jusqu'à épuisement du stock) peuvent être commandés à la même adresse.

Tous droits de reprographie à des fins de vente, de location, de publicité ou de promotion réservés à l'éditeur.

La revue Annales de Dermatologie et de Vénérologie est éditée par Masson, SA au capital de 201 924 Euros, RCS Paris 542037031. Siège : 120, boulevard Saint-Germain 75006 Paris.

## AVIS AUX AUTEURS

Les Annales de Dermatologie et de Vénérologie sont un journal à publication périodique de 12 numéros par an (11 fascicules), qui a pour but la publication de travaux originaux et de formations consacrés à la dermatologie, aux maladies sexuellement transmissibles et à la biologie cutanée. Les Annales de Dermatologie et de Vénérologie rendent compte des activités de la Société Française de Dermatologie et de Pathologie Sexuellement Transmissible et de l'Association des

Dermatologistes Francophones (sommaire des séances et résumés des communications).

Les articles sont ?envoyer directement par les auteurs au Comit?de Rédaction des Annales de Dermatologie et de Vénérologie, accompagnés du formulaire (voir ci-contre), rempli et sign? ?l'adresse suivante :

Comit?de rédaction des Annales de Dermatologie et de Vénérologie

MASSON, 120 boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06

Tél. : (33) (0) 1 40 46 62 82, Fax : (33) (0) 1 40 46 62 01, permanence le vendredi de 9 h 30 ?18 h 30.

E-mail : a.dermato@masson.fr

Internet: <http://www.e2med.com/ad>

L'auteur peut indiquer dans quelle rubrique il souhaite que son texte soit publi?. Tout texte sera soumis ?l'avis de deux lecteurs et d'un membre du Comit?de Rédaction. Celui-ci décidera ensuite soit de publier, soit de proposer des modifications, soit de refuser le texte. Un texte accept?doit être renvoy?corrige?dans le mois suivant l'avis du Comit?de Rédaction.

Les rubriques et leur nombre de pages dactylographiées maximum sont les suivantes :

Mémoires sur des sujets cliniques, histologiques, biologiques ou thérapeutiques (15 pages, iconographie, légendes et références comprises),

Cas cliniques ou anatomocliniques (8 pages),

Notes brèves (3 pages),

Editorial (4 pages),

Revue générale (20 pages),

Lettres ?la rédaction concernant des textes parus récemment dans les Annales de Dermatologie et de Vénérologie, ou énonçant des opinions personnelles non susceptibles d'une publication détaillée et n'engageant que leurs auteurs (2 pages).

La deuxième partie de la revue est consacrée ?la Formation Médicale Continue. Elle est prise en charge par des délégués de la rédaction qui sollicitent des articles ou font un choix parmi ceux qui leur sont adressés.

Les Annales de Dermatologie et de Vénérologie publient aussi la Question du mois et la Sélection bibliographique du mois : chaque membre de la Socié?française de Dermatologie et de Pathologie Sexuellement Transmissible et de l'Association des Dermatologistes Francophones peut être le rédacteur de cette rubrique après avis du Comit?de Rédaction. La revue publie enfin les Notes de pharmacovigilance, la Question du praticien et l'Analyse de nouveaux livres.

Les Annales de Dermatologie et de Vénérologie se conforment aux " Recommandations pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales " (Annals Int Med 1997;126:36-47, ou en langue française Ann Dermatol Venereol 1992;119:336-42). L'article, ou une partie de l'article, ne doit pas avoir été accepté ou soumis pour publication dans une autre revue. Tout lien financier direct ou indirect (support financier de l'étude, achat de matériel, ...) qui peut être l'origine de conflits d'intérêt doit être précisé dans une lettre.

Présentation des articles. Les articles doivent être écrits de façon claire, concise et rigoureuse. La terminologie doit être conforme à celle recommandée (Ann Dermatol Venereol 1994;121:207-25). Le texte est fourni en quatre exemplaires, dactylographié en double interligne (25 lignes par page) avec une marge de 3 cm à gauche et à droite. Les pages sont numérotées. L'article doit être envoyé sur disquette. Le premier feuillet comporte : le titre, qui doit être concis et informatif, la traduction du titre en langue anglaise, le nom et l'initiale du ou des prénoms de chaque auteur, l'adresse professionnelle de chaque auteur, le nom et l'adresse de l'auteur qui pourront être demandés les tirés à part, ses numéros de téléphone et de télécopie. L'article comprend les chapitres suivants : résumé, introduction, matériel et méthode (ou observation), résultats (si nécessaire), discussion, références, tableaux et figures.

Abréviations et unités. Les abréviations sont à éviter. Ne les utiliser que pour des mots cités au moins 5 fois dans le texte, pour les noms chimiques ou les associations thérapeutiques longues, pour les tests diagnostiques plus connus sous leur abréviation. Les unités sont à utiliser et à présenter selon les recommandations internationales. Le nom générique d'un médicament est à utiliser en premier, suivi du nom commercial entre parenthèses, accompagné du symbole <math>\mu</math>.

Résumés. Des résumés en français et en anglais sont à fournir pour tous les articles scientifiques ; ils doivent être structurés selon les recommandations publiées (Ann Dermatol Venereol 1993;120:279-80). Un résumé non structuré pourra entraîner un retard de correction. Le résumé ne devra pas dépasser une page dactylographiée.

Références. Chaque référence est citée dans le texte par un numéro. Les références sont classées au chapitre Références selon leur ordre de citation dans le texte. Chaque référence est écrite selon les recommandations (Ann Dermatol Venereol 1992;119:336-42). Par exemple, la référence d'un article comporte le nom de chaque auteur suivi des initiales de son(s) prénom(s) - au-delà de 6 auteurs, rajouter " et al. " -, le titre de l'article dans sa langue originale, le nom de la revue (abrégé selon l'Index Medicus), l'année de parution, le tome, la première et la dernière page. Les références de thèses, de résumés de congrès ou de présentations orales sont à éviter. Les communications personnelles, les données non publiées, les manuscrits en préparation ou soumis à publication sont à indiquer dans le texte entre parenthèses et non dans la liste des références.

Tableaux. Ils sont appelés dans le texte par un numéro en chiffres romains, et leur légende est au-dessus du tableau. Chaque tableau est fourni sur une feuille particulière.

Figures. Elles comportent toutes un renvoi dans le texte par un numéro en chiffres arabes. Les légendes, informatives, sont dactylographiées sur une feuille  $\frac{1}{2}$ part. Les figures sont fournies, de préférence, sous forme de diapositives originales, en couleurs, numérotées au recto, accompagnées de trois tirages papier. Les figures en noir et blanc, réservées pour les graphiques et les photographies de microscopie électronique, sont fournies en 4 exemplaires sur papier brillant (dimensions idéales 9  $\times$  13 cm), avec au verso la numérotation, une flèche indiquant le haut et le nom du premier auteur. Une figure retouchée ne sera considérée que jointe au document original.

Cas particulier. Les articles se rapportant  $\dot{a}$  des accidents médicamenteux devront suivre les recommandations de l'Agence du médicament (Bonnes pratiques de pharmacovigilance, Paris, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, 1994:28-9).